

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 1
		Edition révisée n° : 1
		Date : 16 / 11 / 2015
		Remplace la fiche : 31 / 1 / 2012
EAU DEMINERALISEE		181

SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Liquide.
 Nom commercial : EAU DEMINERALISEE
 Type de produit : Produit pur.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Industriel.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : LAMBERT CHEMICALS SPRL
 Z.I. Hauts Sarts - rue de l'Abbaye, 55
 4040 Herstal BELGIUM
 Tel : +32/4/248.86.60
 Fax : +32/4/248.86.61

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : +32/70/245.245

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

Non réglementé.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

• Conseils de prudence

Généraux : P102 - Tenir hors de portée des enfants.

2.3. Autres dangers

Autres dangers : Aucunes dans des conditions normales.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Composants : Ce produit n'est pas dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
Eau déminéralisée :	100 %	7732-18-5	231-791-2	----	----	Non classé. (DSD/DPD) Non défini. (GHS)

SECTION 4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers secours

- Informations générales : Dans tous les cas : Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.

LAMBERT CHEMICALS SPRL

Z.I. Hauts Sarts - rue de l'Abbaye, 55 4040 Herstal BELGIUM
 Tel : +32/4/248.86.60
 Fax : +32/4/248.86.61

En cas d'urgence : +32/70/245.245

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 2
		Edition révisée n° : 1
		Date : 16 / 11 / 2015
		Remplace la fiche : 31 / 1 / 2012
EAU DEMINERALISEE		181

SECTION 4 Premiers secours (suite)

- Inhalation : Non applicable.
- Contact avec la peau : Non applicable.
- Contact avec les yeux : Non applicable.
- Ingestion : Non applicable.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : Tous les agents d'extinction sont utilisables.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

5.3. Conseils aux pompiers

Classe d'inflammabilité : Non combustible.

Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

Incendies avoisinants : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Des précautions particulières ne sont pas nécessaires.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour l'environnement : Des précautions particulières ne sont pas nécessaires.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Non applicable.

6.4. Référence à d'autres sections

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation : Des précautions particulières ne sont pas nécessaires.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Conserver à l'abri du gel (éviter le gel durant l'entreposage).

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 3
		Edition révisée n° : 1
		Date : 16 / 11 / 2015
		Remplace la fiche : 31 / 1 / 2012
EAU DEMINERALISEE		181

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)

Protection individuelle : Non applicable.

Hygiène industrielle : Non applicable.

8.2. Contrôles de l'exposition

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.a. Aspect

Etat physique à 20°C : Liquide.

Couleur : Clair(e). Incolore.

9.1.b. Odeur

Odeur : Inodore.

9.1.c. Seuil olfactif

9.1.d. pH

pH : 7

9.1.e. Point de fusion / Point de congélation

Point de fusion [°C] : 0

9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition

Point d'ébullition [°C] : 100

9.1.g. Point d'éclair

Point d'éclair [°C] : Non applicable.

9.1.h. Taux d'évaporation

Vitesse d'évaporation (éther=1) : Aucune donnée disponible.

9.1.i. Inflammabilité

Domaine d'inflammabilité [%vol dans l'air] : Non applicable.

9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)

Limites d'explosivité : Non applicable.

9.1.k. Pression de vapeur

9.1.l. Densité de vapeur

9.1.m. Densité relative

Densité : 1 kg/l (20°C)

9.1.n. Solubilité

Solubilité dans l'eau : Non applicable.

9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau

9.1.p. Température d'auto-inflammabilité

Temp. d'autoinflammation [°C] : Non applicable.

9.1.q. Température de décomposition

 LAMBERT ^{SPRL} CHEMICALS	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 4
		Edition révisée n° : 1
		Date : 16 / 11 / 2015
		Remplace la fiche : 31 / 1 / 2012
EAU DEMINERALISEE		181

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques (suite)

Point de décomposition [°C] : Non applicable.

9.1.r. Viscosité

Viscosité à 20°C [mPa.s] : 1

9.1.s. Propriétés explosives

9.1.t. Propriétés comburantes

9.2. Autres informations

Poids spécifique apparent : 1000 +/-0,001 g/ml

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stabilité et réactivité : Stable dans les conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Non applicable.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Gel.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Aucun connu.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Non applicable.

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets indésirables pour la santé : Aucun danger significatif.

Toxicité aiguë : Aucun connu.

Sensibilisation : Aucun(e).

Cancérogénicité : Aucun agent suspecté cancérogène.

Mutagénicité : Aucun effet mutagène ou tératogène

Toxique pour la reproduction : fertilité : Non.

Toxique pour la reproduction : enfant : Non.

à naître

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance - dégradabilité : Non applicable.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 5
		Edition révisée n° : 1
		Date : 16 / 11 / 2015
		Remplace la fiche : 31 / 1 / 2012
EAU DEMINERALISEE		181

SECTION 12 Informations écologiques (suite)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bio-accumulation : Non applicable.

12.4. Mobilité dans le sol

Non applicable.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Non applicable.

12.6. Autres effets néfastes

Effet sur la couche d'ozone : Aucune donnée disponible.

Facteur de réchauffement global [CO₂=1] : Aucune donnée disponible.

Classe WGK (Allemagne) : 0

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités : Lorsqu'ils sont totalement vides, les récipients sont recyclables comme tout autre emballage. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

SECTION 14 Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Information générale : Non classifié.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

En cas de fuite et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions individuelles : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.

Mesures d'urgence en cas d'accident : Arrêter le moteur. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route. Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

Informations complémentaires : Aucun(e).

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

LAMBERT CHEMICALS SPRL

Z.I. Hauts Sarts - rue de l'Abbaye, 55 4040 Herstal BELGIUM

Tel : +32/4/248.86.60

Fax : +32/4/248.86.61

En cas d'urgence : +32/70/245.245

 LAMBERT SPRL CHEMICALS	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 6
		Edition révisée n° : 1
		Date : 16 / 11 / 2015
		Remplace la fiche : 31 / 1 / 2012
EAU DEMINERALISEE		181

SECTION 15 Informations réglementaires (suite)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

SECTION 16 Autres informations

Autres données : Aucun(e).

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document